



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Laos

Question écrite n° 10405

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation dramatique des populations hmongs. Cette ethnie subit actuellement une terrible campagne de répression d'une violence inouïe menée par l'armée de la République démocratique populaire du Laos. En raison de leurs engagements au sein des armées françaises et américaines pendant les guerres d'Indochine et du Vietnam les autorités laotiennes les persécutent depuis plus de trente ans. Ces populations hmongs vivent actuellement le cauchemar qu'ont connu les harkis après l'indépendance de l'Algérie. Patrie des droits de l'homme et du respect de la dignité humaine, la France ne peut rester insensible à ce massacre ethnique. Il lui demande quelles mesures concrètes entend mener la France, au niveau international, pour sensibiliser la communauté internationale à la situation des populations hmongs et mettre fin à ce massacre.

Texte de la réponse

La situation de la population hmong est en effet préoccupante et est suivie attentivement par le ministère des affaires étrangères et européennes, en liaison avec nos partenaires européens et les organisations internationales concernées, aussi bien au Laos qu'en Thaïlande où un nombre important de Hmongs ont trouvé refuge. À titre national ou dans le cadre européen, la France a, à plusieurs reprises, invité les gouvernements concernés à traiter cette question dans le respect des droits de la personne. Ce message a été rappelé tout dernièrement par le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie, M. Jean-Marie Bockel, lors de son entretien avec le vice-Premier ministre et ministre des affaires étrangères laotien, M. Thongloun Sisoulith, en marge de la conférence ministérielle de la francophonie qui s'est tenue à Vientiane à la fin du mois de novembre. Pour sa part, l'Union européenne a récemment invité la Thaïlande à coopérer avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et les pays disposés à accepter la réinstallation de Hmongs sur leur territoire. La France est, à chaque fois, partie prenante des initiatives de l'UE concernant la situation de la minorité hmong. La France entend poursuivre le dialogue exigeant et vigilant déjà engagé avec les Laotiens sur la question hmong, ainsi que ses efforts en faveur du développement du Laos, sans distinction de l'origine ethnique des populations auxquelles cette aide s'adresse.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10405

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 6922

Réponse publiée le : 15 janvier 2008, page 337